

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je voudrais informer le chef de l'opposition que le gouvernement n'a pas pris de décision à ce sujet.

L'hon. M. Stanfield: Étant donné que la Commission LeDain a recommandé que le gouvernement fédéral devrait songer à établir des laboratoires régionaux pour l'analyse des drogues aux endroits stratégiques du pays, le ministre a-t-il donné suite à cette recommandation et peut-il assurer à la Chambre que les laboratoires ont été créés et qu'ils sont en activité?

L'hon. M. Munro: Oui, le gouvernement songe actuellement à accorder des permis d'aliments et drogues à des personnes compétentes et sérieuses et à les inviter à effectuer ces analyses. Lorsque les dispositions définitives seront prises, je m'empresse d'en faire l'annonce à la Chambre.

L'hon. M. Stanfield: Je conclus que cela signifie que rien n'a encore été fait?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: C'est exact.

L'hon. M. Stanfield: Étant donné les recommandations de la commission LeDain, le ministre peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement a maintenant établi une série de centres d'un bout à l'autre du Canada, afin de renseigner et de conseiller les narcomanes?

L'hon. M. Munro: Oui, monsieur l'Orateur. Le ministère et la Direction des aliments et drogues s'occupent actuellement de dresser un programme détaillé à des fins de renseignement et d'éducation, et nous espérons qu'il sera mis en œuvre par ici quelques mois.

M. Bell: Le ministre a eu un été occupé.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA QUESTION DE LA MAINMISE ÉTRANGÈRE— LA PRÉSENTATION DU RAPPORT—LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre du Revenu national et, à la même occasion, le féliciter de sa nomination. Le premier ministre lui ayant confié la responsabilité de mener une étude sur l'ensemble de la question de la mainmise étran-

[L'hon. M. Stanfield.]

gère sur l'économie du Canada, peut-il nous dire quand il croit pouvoir présenter le rapport au cabinet? Le sujet est de taille, je le reconnais. Est-ce une question de semaines, de mois ou d'années? Le ministre peut-il fixer une date approximative pour la présentation de ce rapport au cabinet?

L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'abord de remercier le chef du Nouveau parti démocratique de ses félicitations. Je suis heureux d'informer la Chambre que le travail que je dirige est assez avancé. Je crois pouvoir en soumettre les conclusions au cabinet cet automne.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Le gouvernement a-t-il l'intention de publier ce rapport quand il en aura terminé l'étude?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, il n'en sera pas nécessairement ainsi. Le moment viendra où il nous faudra faire connaître la politique du gouvernement à cet égard.

L'hon. M. Stanfield: Mais non pas ses raisons.

Le très hon. M. Trudeau: Lorsque nous aurons vu le rapport, nous pourrons décider s'il convient de le déposer à la Chambre. Lorsque nous serons en mesure de préciser notre politique, nous le ferons. Entre-temps, j'espère que le Nouveau parti démocratique trouvera le moyen de se faire une opinion sans attendre ce rapport.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, notre opinion est faite.

Le très hon. M. Trudeau: L'opinion de qui?

Des voix: Oh, oh!

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Notre opinion est faite, mais celui qui attend que le gouvernement dépose le rapport ne pourra jamais s'en faire une, car le rapport traîne depuis longtemps. Le premier ministre nous annonce maintenant qu'il ne sera pas rendu public. Peut-il nous dire quand le gou-